

stoplgvsanary c/o Michel LIEUTAUD
2012, chemin de la Piole Paul VENEL - 83110 SANARY SUR MER
06 09 55 68 55 / stoplgvsanary@gmail.com

Monsieur Nicolas ALLA
Chargé de projets territorial / Mission LGV PACA
RESEAU FERRÉ DE FRANCE
Les docks - atrium 10.5 / 10 place de la Joliette
13567 Marseille cédex 02

Sanary sur mer, le 21 novembre 2011

Je m'adresse aujourd'hui au nom du mouvement STOPLGVSANARY, dans le cadre de la concertation et plus particulièrement de celui de cette réunion du groupe géographique de Toulon, à Vous, Monsieur ALLA, en tant que Chargé de projets territorial de la Mission LGV PACA, mais aussi à travers Vous, à Réseau Ferré de France, Établissement Public en charge de ce projet.

Depuis la précédente réunion du 7 novembre dernier, beaucoup d'évènements se sont produits.

D'une part, la mobilisation des populations, loin de faiblir, n'a fait au contraire que s'amplifier, et des milliers, sinon des dizaines de milliers de signatures sont venues se poser sur les pétitions initiées par les associations et mouvements et maintenant les collectivités territoriale engagées dans cette lutte conte la LGV PACA.

D'autre part, la totalité des Maires de la Vallée de l'Huveaune et ceux de l'Ouest Varois se sont déclarés opposés à ce projet, ainsi que les députés Pons, Deflesselles et Vialatte.

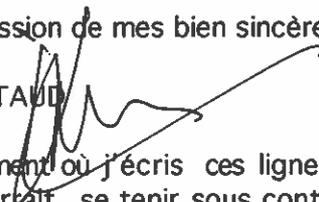
Très récemment, la presse s'est fait aussi l'écho du changement de politique gouvernementale en matière de lignes à grande vitesse puisque le Ministère de l'Ecologie, du Développement durable, des Transports et du Logement a publié récemment une nouvelle version du Schéma national des infrastructures de transport (SNIT), qui envisage, faute de financement, l'abandon de plusieurs projets de LGV.

Se pose bien entendu, à ce stade, la question de philosophie politique de savoir si l'on peut imposer à des populations et à leurs représentants démocratiquement élus la charge physique et financière d'un tel équipement d'infrastructure aux conséquences énormes ?

Ceci posé et compte tenu des éléments ci-dessus, nous constatons que la réunion d'aujourd'hui est devenue sans objet et n'a plus de raison de se tenir, c'est pourquoi nous vous demandons d'en prendre acte et d'y mettre fin immédiatement et de la même manière d'annuler sine die la réunion prévue demain à la même heure ici même, ce qui aura en outre pour effet de faire faire des économies à l'État et aux Collectivités Territoriales qui en ont bien besoin.

Je vous remercie de l'attention que vous avez apportée à mon intervention, vous prie d'inclure ce courrier au Procès-Verbal de la présente réunion et d'en répercuter les termes à qui de droit.

Avec l'expression de mes bien sincères sentiments.

Michel LIEUTAUD 

PS : au moment où j'écris ces lignes c'est-à-dire en fin de matinée ce lundi on m'informe que cette réunion pourrait se tenir sous contrôle policier, ce n'est plus de la concertation, Monsieur ALLA, c'est de la concertation forcée !